



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité Saint-Frédéric**

850, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Frédéric, (QC) G0N 1P0

## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

AVIS EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, CATHY POULIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Qu'à une séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le 1<sup>er</sup> juin 2026 à 19h30, les membres du conseil doivent statuer sur la demande de dérogation mineure portant sur le lot 4 219 679 situé au 539 rue Lessard :

**1. Demande de dérogation mineure concernant l'implantation d'une clôture de 2,1 mètres de hauteur située dans la cour avant secondaire:**

- Règlement de zonage #297-15, article 114 stipulant que la hauteur d'une clôture dans la cour ou dans la marge de recul avant secondaire, mesurée à partir du niveau du sol adjacent, ne doit pas excéder pour un usage résidentiel sur un lot d'angle une hauteur de 1,5 mètre.

Toute personne intéressée peut donc se faire entendre en personne lors de la séance du conseil prévue le 1<sup>er</sup> juin 2026 à 19h30 ou par l'envoi d'un courriel à l'adresse suivante : [municipal@saint-frederic.com](mailto:municipal@saint-frederic.com).

DONNÉ À SAINT-FRÉDÉRIC, CE 14 mai 2026.

Cathy Poulin, directrice générale et greffière-trésorière